Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 68 (1923)
Heft: 3

Rubrik: Chroniques et nouvelles

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUES et NOUVELLES

CHRONIQUE SUISSE

† Le lieutenant-colonel François de Werra. — Douze jours à l'armée suisse. — Vieilles habitudes et nouveau matériel de guerre. — Echange d'opinions au sujet d'un programme de rédaction.

Le manque de place nous a contraints d'ajourner la chronique suisse de février. Nous sommes bien tard ainsi pour rendre au lieutenant-colonel François de Werra le dernier hommage que nous dictent les souvenirs et le cœur. Nombreux ont été les anciens camarades qui, le 7 février, à Sion, ont accompagné sa dépouille mortelle, et qui, revivant une époque passée, se sont rappelés l'ancien instructeur de Colombier et de Lausanne, si sensible, si rempli d'amitié sous des dehors parfois un peu vifs, si cordial et si enjoué.

Il appartenait à une de ces vieilles familles valaisannes où les traditions militaires lient les générations les unes aux autres, les fils continuant la carrière du père et complétant les services qu'il a rendus. Celui de François de Werra, comme son grand-père, avait fait partie des troupes des Deux-Siciles. Lui-même était né à Naples, en 1854, et vint en Suisse à l'âge de huit ans, lorsque les régiments suisses furent licenciés.

Sa carrière d'officier-instructeur commença à l'époque de l'organisation militaire de 1874. Second sous-lieutenant cette année-là, il la poursuivit jusqu'en 1905, année où, major depuis 1893, il fut nommé directeur de l'arsenal de Sion. En 1908, il fut promu lieutenant-colonel.

Il nous souvient encore du temps où Lausanne ayant été désignée place d'instruction de la 1re division, le capitaine François de Werra y fut attribué, avec d'autres bons camarades dont plusieurs l'ont déjà précédé dans la mort. Tous ont tracé leur sillon dans le champ de l'instruction militaire, et c'est de leurs travaux à tous qu'est faite l'armée d'aujourd'hui. Comme eux, François de Werra a accompli son utile labeur. Qu'il repose en paix dans cette rude et solide terre valaisanne qu'il aima de sa profonde affection et à laquelle il a consacré son fidèle dévouement.

* * *

Sous le titre de *Douze jours à l'armée suisse*, un officier français, le capitaine Bellaing, rend compte de ses observations dans la *Revue militaire générale* (livraison du 15 janvier 1923). Il a suivi un exer-

cice de combat de bataillon de recrues à Thoune, une manœuvre de la 9e brigade de montagne dans le Kienthal, et des évolutions de la 3e brigade de cavalerie à Winterthour. Son but est d'exposer brièvement l'organisation militaire en Suisse, ce qu'il fait non sans d'assez nombreuses inexactitudes, d'ailleurs excusables, notre régime étant trop spécial pour qu'il soit possible de se familiariser avec ses détails en quelques jours ; d'indiquer ce que « ses yeux ont vu » au cours de son voyage ; d'étudier la valeur des milices suisses ; de tirer enfin, de cette étude, les conclusions qui s'imposent pour l'organisation française de demain.

Parçourons en sens inverse le chemin suivi par le capitaine Bellaing, c'est-à-dire remontons de la conclusion aux prémisses.

Comparant avec les expériences de la dernière guerre les résultats obtenus en Suisse en quelques mois, il admet que si, en un temps relativement court (pendant la guerre six mois, dit-il), on peut faire un fantassin alerte, instruit et discipliné, ainsi que des officiers de complément formés par la pratique du combat, il faut pour cimenter ces éléments des cadres d'une qualité exceptionnelle, qu'une armée permanente seule est capable de produire.

Ce qu'il a vu et appris en Suisse vient pour lui à l'appui de cette conclusion tirée de la guerre. Il a relevé chez les milices fédérales deux grandes vertus : une discipline parfaite et un sentiment général de dévouement envers la patrie. Il a relevé, d'autre part, des cadres supérieurs très instruits au point de vue théorique, mais manquant de pratique, et des cadres subalternes remplis de bonne volonté et de conscience, mais manquant d'expérience et d'initiative. En 1914, la conséquence de cet état des cadres a été ce que lui ont déclaré des officiers suisses haut placés eux-mêmes : les cadres ont été débordés et noyés dans leur tâche et furent d'autant plus gênés dans le maniement de leurs unités qu'elles étaient plus fortes. Le commandement dut remettre l'armée sur le chantier pendant plusieurs mois.

Le capitaine Bellaing marque cependant combien lui ont plu les évolutions de la cavalerie auxquelles il a assisté, et qui le conduisent à juger la cavalerie excellente.

Les exercices de l'infanterie lui ont laissé une moins bonne impression. Il constate, il est vrai, que les recrues qu'il a vues à Thoune sont parfaitement disciplinées, très souples, très alertes, et manœuvrant dans le plus grand silence ; l'exercice de montagne de la 9e brigade lui a fait voir une parfaite utilisation du terrain, et une très grande rapidité des bonds, mais les liaisons ont été en défaut et

surtout les procédés tactiques ne sont pas à jour. L'infanterie, conclut-il, « est instruite et manœuvre suivant nos errements de 1914 ».

* * *

Notre intention n'est pas le moins du monde de commenter le commentaire du capitaine Bellaing ; elle a été uniquement d'en mettre un résumé sous les yeux des lecteurs suisses. Nous ne pouvons nous empêcher toutefois de faire un rapprochement entre la dernière remarque, relative aux errements français de 1914, et les observations du lieutenant-colonel de Diesbach, au sujet des cours de répétition de 1922, publiées dans notre dernière livraison. Le lieutenant-colonel de Diesbach relève qu'aussitôt que les cours ont abandonné le travail de détail auquel furent consacrés ceux de 1921, « les vieilles habitudes, les vieilles méthodes, plus enracinées, plus instinctives » réapparurent.

Cette même thèse a été soutenue devant les officiers argoviens par le lieutenant-colonel von Erlach. Lui aussi a émis l'opinion qu'avant de passer aux manœuvres de corps de troupes plus importants, les prochains cours de répétition devraient s'en tenir à une instruction plus approfondie de la compagnie. Tous les officiers qui prirent la parole après lui partagèrent son point de vue.

Le retour aux « vieilles habitudes » ne doit pas surprendre. Non seulement il est difficile de chasser les vieilles habitudes dans une armée obligée de se former à une nouvelle tactique qu'elle ne connaît que de seconde main, mais la difficulté s'accroît lorsqu'en l'absence de l'armement indispensable à cette tactique nouvelle il faut faire appel à l'imagination de chacun pour l'appliquer. Tout le système repose sur la mise en action de l'arme automatique, et cette arme nous ne la possédons pas.

Mais nous la posséderons bientôt. Chacun sait à quoi s'en tenir à ce sujet, malgré les petits mystères dans lesquels on se complait à l'état-major. Là aussi, on suit de vieilles traditions qui consistent à réclamer le silence sur des secrets de Polichinelle. Comme si des essais auxquels participent une foule de personnes à Wallenstadt et à Thoune, et qui toutes ont des amis dans les oreilles desquels elles glissent des confidences prêtes à circuler pouvaient passer inaperçus ! On sait donc que le type de mitrailleuse légère est maintenant trouvé et que la fabrication va commencer ou peut-être même a commencé ; c'est un engin pratique, solide, qui tire notre cartouche du fusil d'infanterie et dont le poids ne dépasse pas 9 kilogrammes. Nous attendrons, avant de publier de plus amples renseignements, que le *Temps* de Paris nous les ait fournis,

comme il nous a renseignés sur l'achat de six batteries Skoda de 8,4 cm. Ces pièces ont, paraît-il, une portée de 19 kilomètres et tirent les nouveaux obus d'acier fabriqués à Thoune.

Pour en revenir à la mitrailleuse légère, son adoption permettra de donner une meilleure base à l'instruction tactique de notre infanterie.

* * *

Nous avons reçu une lettre dont l'auteur n'est pas entièrement satisfait des derniers commentaires de la *Revue militaire suisse* au sujet de son programme de rédaction. Pour apprécier ses critiques, le lecteur voudra bien se reporter à la chronique suisse de janvier, qui a mentionné le désir d'un camarade que des articles traitant de ce que « nous » faisons, contre-balançassent ceux des spécialistes sur ce que fait l'étranger avec une supériorité de moyens que nos conditions spéciales nous refusent. Notre nouveau correspondant insiste pour que ces études de spécialistes et de techniciens ne soient pas négligées. Par exemple, celles que M. Jaques, ingénieur, a consacrées à « la sixième arme » font nettement ressortir que notre armée ne peut pas se complaire uniquement dans les perfectionnements des procédés anciens, mais qu'elle doit se tenir au courant des exigences de la guerre révélées par les plus récents événements. Les gaz et l'aviation relèvent du programme de ces exigences, et il est non seulement utile mais nécessaire de les faire connaître. Donne-t-on à l'aviation le développement qu'elle doit acquérir pour remplir les missions qui lui incomberaient ? Et quant au service de la chimie militaire, est-il organisé de telle sorte que tout le nécessaire est prévu pour parer à toutes les éventualités de protection de nos soldats et de nos formations auxiliaires de l'arrière ? Si cela est, non seulement les spécialistes n'auront pas lieu, écrit en résumé notre correspondant, de se sentir découragés par la comparaison de notre matériel à nous et de nos possibilités ; non seulement les profanes n'auront pas lieu de perdre confiance quand il s'agit d'une arme qui n'est pas la leur, mais ces spécialistes seront indiscutablement encouragés et ces profanes verront leur confiance ranimée. Ils seront heureux d'apprendre ainsi ce qui se fait « chez nous » pour maintenir notre puissance défensive au niveau des conditions techniques et des conceptions scientifiques requises par les progrès de l'industrialisation de l'armement.

Il ne semble pas qu'il y ait aucune contradiction entre les points de vue de nos deux correspondants. Celui de janvier n'a pas entendu le moins du monde condamner des articles aussi travaillés et aussi

utiles à méditer que ceux de M. Jaques ; et celui de la présente chronique n'entend pas davantage priver les officiers lecteurs de notre Revue des études qui sont profitables à leur savoir pratique, c'est-à-dire à l'exercice de leur commandement et à leurs obligations d'instructeurs de leur troupe. Sur ce chapitre, la rédaction de la *Revue militaire suisse* a bien son mot à dire. Pour elle, les deux catégories de travaux sont indispensables. Nous devons nous tenir au courant de l'état de notre propre activité militaire, car elle est à la base du développement de notre armée et du perfectionnement de son instruction ; et nous devons être au courant de l'activité militaire de l'étranger et des moyens qu'elle met en œuvre, afin de pouvoir juger en connaissance de cause si la nôtre répond aux exigences d'une guerre que nous serions appelés à soutenir, ou, à défaut, de quelles résolutions nous devons nous préoccuper pour n'être pas pris au dépourvu.

Tout le programme de la rédaction de la *Revue militaire suisse*, depuis la fin de la guerre européenne, s'est inspiré de cette double recherche. Suivant les circonstances, et selon l'état des esprits dans nos cercles militaires, elle donne plus d'importance tantôt à l'un des éléments, tantôt à l'autre, mais elle s'efforce de ne jamais les perdre de vue ni l'un ni l'autre. Aussi longtemps qu'on ne lui aura pas démontré qu'elle erre en se tenant à cette ligne de conduite, elle s'y tiendra.

CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

Le corps de cavalerie Sordet en 1914. — L'armée coloniale : autonomie ou fusion ?

On me disait récemment que le général Sordet se montrait impatient de publier son livre sur les opérations du corps de cavalerie à la tête duquel il avait été placé dans les débuts de la guerre [1]. Il faut croire qu'il attendait de cette publication une sorte de justification de son commandement pendant les quelques semaines qui vont de la déclaration de guerre au déclenchement de la bataille de la Marne. Et le fait que le général Sordet lui-même a pris la haute direction de ce travail dont l'exécution était confiée à un brillant officier de cavalerie breveté faisant alors partie de l'état-major

[1] *Historique du corps de cavalerie Sordet*, par le colonel Boucherie (Paris, Lavauzelle, 1923).

de cette grande unité, montre qu'il en escomptait une réhabilitation, une protestation, contre le « limogeage » que lui infligea Joffre à la date du 8 septembre 1914.

Or je ne connais pas de document qui puisse être plus accablant que ce récit pour montrer l'insuffisance de notre cavalerie dans sa préparation à la guerre. On savait que trois belles divisions comprenant chacune trois brigades à deux régiments de 540 sabres, trois sections de mitrailleuses, un groupe d'artillerie à cheval à trois batteries, un groupe cycliste de 400 fusils et une escadrille d'aviation, soit, pour l'ensemble du corps de cavalerie en *moyens de feu :* 10 000 carabines, 1200 fusils, 18 mitrailleuses, 36 canons, avaient été envoyées en Belgique sitôt la violation du territoire neutre accomplie par les Allemands et sur la demande même du gouvernement de Bruxelles ; que leur mission consistait à reconnaître les forces ennemies et à ralentir leur marche à travers le territoire belge, tout en prêtant main forte à la vaillante petite armée de nos alliés. Mais Joffre ne fut jamais sérieusement renseigné par sa cavalerie sur les effectifs approximatifs de l'aile droite ennemie et la résistance offerte par le corps de cavalerie Sordet ne fit pas perdre une heure aux Allemands.

Cet ouvrage nous explique surabondamment comment ces troupes ont été gaspillées en allées et venues inutiles. On crevait les chevaux pour se porter en toute hâte sur les points où paraissait l'ennemi : devant Liége le 8 août, puis sur Neufchâteau le 11, puis sur Beauraing le 12, sur Wavre le 17 et Perwez le 18 ; des Belges on courait aux Anglais. Bref, on fit 1200 kilomètres en un mois ! Mais à peine se trouve-t-on en contact avec l'ennemi, sous prétexte que celui-ci ne se présente pas en « chevalier », la lance en avant et la rondache au bras, on s'arrête, on demeure inactif ; on passe la nuit en halte-gardée et le lendemain, dès le petit jour, l'on repart dans une direction nouvelle, pour recommencer quelque part cet insignifiant jeu de manège.

Remarquez qu'à un tel régime, cette cavalerie, dont les chefs sont animés de l'amour le plus pur pour leurs montures, s'use au point de ne plus pouvoir se tenir à cheval : les bêtes sont horriblement blessées et tombent d'épuisement sur les routes ; dès le second jour, les fers manquent ; on ne sait plus que les chevaux doivent boire et être fréquemment dessellés ; en un mot, on fait tant et si bien que, même une occasion soudaine et inespérée de charger en masse viendrait-elle à se présenter, il est permis de croire que la mort dans l'âme et toujours protestant que « sa résolution l'emporte sur tous

les MV² du monde » (voyez Ardant du Picq et Cherfils !), le corps de cavalerie Sordet se serait donné le temps de la réflexion — ce qui eût au moins permis à ses chevaux de reprendre haleine !

Agitation ne veut pas dire action.

Et ici, gardons-nous bien d'incriminer les personnes. Chacun, de la place où il était, a fait ce qu'il a pu et du mieux qu'il a cru pouvoir faire. Mais notre cavalerie, pas plus d'ailleurs que les autres armes de l'armée française, ne savait ce qu'était la guerre, n'était instruite ni entraînée à la guerre. Nous sommes partis en 1914, nous tous Français, avec des âmes de don Quichotte redresseur de torts : nous *voulions* redresser le tort, matériel et moral, qu'on nous avait fait subir en 1870, nous fiant, pour l'emporter, sur l'inspiration et sur notre légendaire bravoure.

Avoir l'esprit guerrier est bien ; encore faut-il l'accoupler avec l'esprit de la guerre moderne. C'est là une leçon qui ne sera pas oubliée de sitôt : Dieu le veuille !

* * *

En attendant, on se bat, chez nous — oh ! pas dangereusement, puisque le combat se livre à coups de porte-plume — pour savoir si l'armée coloniale doit être fusionnée avec l'armée de la métropole ou s'il ne conviendrait pas mieux de lui conserver son autonomie telle qu'elle résulte de l'organisation de 1900.

Le projet de loi sur les cadres et effectifs prévoit la fusion, immédiate pour les officiers généraux, l'artillerie et les services, mais remise à une date indéterminée en ce qui concerne l'infanterie. Cette distinction s'explique par le fait que l'infanterie coloniale, très grossie depuis la guerre, apporterait dans nos cadres métropolitains un afflux de personnel plus jeune à grade égal, ce qui aggraverait la crise déjà si aiguë de l'avancement dans cette arme. Les intérêts particuliers ont évidemment leur valeur, surtout quand leur somme est telle qu'ils arrivent à exercer une répercussion sur l'intérêt général qui, au fond, seul importe.

N'empêche que bien des gens ne sont pas contents et manifestent leur désir de voir le *statu quo* maintenu.

Certes, les bases sur lesquelles reposait, au début du siècle, l'organisation de notre armée coloniale étaient judicieuses. Il s'agissait de conquérir l'empire d'outre-mer qui servirait de dérivatif à nos défaites éprouvées en 1870 sur le Rhin. C'était alors une époque de combats héroïques lointains ; une spécialisation s'imposait et il faut rendre à notre armée coloniale l'hommage qu'elle mérite pour la façon dont elle sut accomplir cette tâche.

Elle fit mieux encore quand la grande guerre survint. De 143 bataillons qu'elle comptait au 2 août 1914, elle passa à 277. Habituée à la petite guerre d'embuscades et de partisans, elle prit néanmoins la part la plus glorieuse aux batailles gigantesques du front de France. Un régiment colonial tient la tête du tableau d'honneur de l'armée française, avec dix citations à l'ordre de l'armée. Maints grands chefs qui se sont illustrés dans le commandement de nos armées en campagne se sont formés à la guerre des colonies : Joffre, Galliéni, Guillaumat, Mangin, Gouraud...

Alors, dira-t-on, pourquoi vouloir changer un organisme qui a su donner de telles preuves de son adaptation et de sa souplesse ?

Voici pourquoi.

Aujourd'hui, le problème colonial n'est plus le même qu'en 1900 ; il s'est considérablement élargi. La conquête exotique est achevée ; 50 000 fusils gardent 50 millions d'indigènes, disait récemment à la tribune de la Chambre M. Albert Sarraut, notre ministre des colonies. Les raisons qui poussaient jadis les esprits en quête de danger, d'aventures, à s'enrôler dans l'armée coloniale, n'existent plus ; cette armée se recrute avec peine. De plus en plus, l'existence militaire tend, là-bas, à ressembler à celle qu'on mène dans nos paisibles et monotones garnisons de l'intérieur ; on incorporera des recrues, on les instruira, on formera des réservistes, on prêtera la main au maintien de l'ordre.

Si l'on veut aboutir à une utilisation profitable de nos ressources en personnel indigène, ce ne sera qu'en multipliant les contacts entre ce personnel et les gens de la métropole. Le rêve serait de procéder à des échanges réguliers d'unités ; pour deux bataillons venus de Madagascar en France, un bataillon de Français à Madagascar, par exemple. D'ailleurs, déjà le maniement des populations d'outre-mer n'est plus l'apanage exclusif des cadres coloniaux : depuis longtemps l'armée d'Afrique a servi d'intermédiaire et une fusion de fait est ainsi en voie d'accomplissement.

Ne serait-il pas imprudent de concevoir une armée indigène considérablement grossie, distincte dans ses cadres d'une armée de la métropole de plus en plus réduite ?

Si le mouvement qui nous pousse aujourd'hui à tourner nos regards vers nos possessions éloignées ne doit pas demeurer factice, il faut que non seulement des soldats indigènes viennent en France, mais que le plus grand nombre possible de Français apprennent à connaître nos colonies. Rien de mieux pour cela que d'y envoyer autant de jeunes officiers qu'on pourra. Ainsi se poursuivra ce fameux

rôle social auquel répondent si exactement les grandes armées nationales modernes ; c'était hier la pénétration des classes du pays ; ce sera demain le rapprochement des races de la plus grande France.

La formule actuelle d'autonomie offre-t-elle un cadre suffisant pour un sujet de cette importance ? Tout est là et il semble difficile de répondre à cette question autre chose que : non. Dès lors, la fusion s'impose. On y devra procéder avec tous les ménagements désirables qui éviteront de léser des intérêts particuliers, dignes d'être considérés, comme on l'a dit plus haut. Mais la règle devrait être désormais la suivante :

Nul ne pourra être promu capitaine au choix qui n'aura monté la garde sur le Rhin et servi dans les colonies.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Tattica delle varie armi, publié par le commandant des Ecoles centrales italiennes. Ire et IIe parties. Rome, 1922, 380 p. gr. in-8°.

Depuis la guerre, l'Italie a organisé des Ecoles centrales pour améliorer l'instruction tactique des futurs commandants des bataillons d'infanterie et des corps de troupe correspondants des autres armes combattantes. Ces Ecoles ont donc une certaine analogie avec notre Ecole centrale II, dont le but est aussi de former des commandants de bataillon. Elles s'en rapprochent aussi par leur durée, qui est d'environ six semaines. Elles en diffèrent, par contre, d'une façon essentielle, en ce que les élèves y reçoivent une instruction non seulement théorique, mais aussi pratique. A cet égard, elles paraissent se rapprocher davantage de nos anciennes Ecoles centrales, d'avant 1870, auxquelles étaient attachés des détachements de diverses armes. Tel est aussi le cas des Ecoles centrales italiennes qui disposent, en outre, de champs de manœuvre et de tir.

La Direction des Ecoles a eu l'idée de publier les principales conférences faites aux élèves.

Le premier volume, qui vient de paraître, comprend deux parties : Généralités sur l'attaque et la défense et emploi de l'artillerie.

Il débute par une préface explicative du général de division Di San Marzano, commandant des Ecoles centrales. Cette préface fait suite à un exposé sur la coopération tactique, rédigé par le général commandant de corps d'armée Grazioli, directeur supérieur des Ecoles militaires.

Les conférences, qui forment le corps du volume, ne constituent pas une doctrine officielle et n'ont pas la prétention de contenir un cours complet de tactique. Ce sont des chapitres choisis, traités par des officiers choisis, qui ont exposé en toute liberté leurs idées personnelles et le fruit de leur expérience gagnée sur les champs de bataille. L.